



Déclaration de match amical

Document à compléter et à scanner puis
à envoyer au minimum quatre jours avant la date du match
au service « Compétitions »
competitions@moselle.fff.fr

> **Club organisateur:**

Lieu du match (commune):

Terrain (stade):

Date: / / 20..... et heure: h

Equipe recevante:

Équipe visiteuse:

Niveau de compétition le plus élevé des deux équipes:

> Arbitrage

La désignation d'un ou plusieurs arbitres entraîne automatiquement la prise en charge par l'organisateur des frais d'arbitrage liés à cette désignation, lesquels devront être réglés sur place aux intéressés.

Les matchs peuvent être dirigés par les arbitres du club, compte tenu d'une part, du niveau des équipes en présence et d'autres part, du niveau des arbitres (FFF – LGEF– DMF).

* Le club organisateur a contacté des arbitres qui ont accepté d'arbitrer la rencontre et propose les arbitres suivants:

. Arbitre central (nom et prénom):

. Assistant n°1 (nom et prénom):

. Assistant n°2 (nom et prénom):

* Le club organisateur demande à la CDA de nommer les arbitres manquants.

> Validation